



Avis au public et à la communauté juridique

Lundi le 2 octobre

Les bureaux de la Cour canadienne de l'impôt seront ouverts uniquement pour le dépôt de documents le lundi 2 octobre 2023 après la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation le samedi 30 septembre 2023.

Du personnel sera présent pour recevoir les dépôts aux bureaux de Vancouver, Edmonton, Calgary, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Fredericton, Halifax, et St. John's.

Pour plus d'information, veuillez [contacter le greffe](#).

Signé ce 28^e jour de septembre 2023.

(original signé par le juge en chef Eugene P. Rossiter)

Eugene P. Rossiter
Juge en chef